

**ANNEXE 2 : Critères de sélection et de notation concernant l'avis d'appel à projet pour la création de places d'accueil de jour dans le département du Lot**

THEMES	CRITERES	Note
<b>Capacité à faire et expérience du promoteur</b>	Réalisations passées - expériences antérieures justifiant du savoir faire requis	/ 10
	Connaissance du territoire	/ 5
	Faisabilité du calendrier, identification des points critiques et actions mises au regard (recrutement, foncier et bâti, ...)	/ 10
<b>Desserte de la zone</b>	Implantation- pertinence de la couverture géographique	/ 10
	Modalité d'organisation des transports	/ 10
<b>Qualité du projet</b>	Modalité d'élaboration et de mise en œuvre du projet de service et du projet individualisé	/ 20
	Modalité d'organisation, notamment des locaux, et d'ouverture de l'accueil de jour	/ 10
	Tableau des effectifs, plan de formation prévisionnel, compétences et qualifications mobilisées	/ 20
	Modalités de mise en œuvre des droits des usagers	/ 5
	Modalités et méthodes d'évaluation prévues	/ 5
<b>Coopérations et partenariats</b>	Coordination / partenariat avec les professionnels de la prise en charge des personnes âgées sur le territoire (acteurs du secteur social, médico-social et sanitaire)	/ 20
	Coordination / partenariat avec les organismes publics et associatifs locaux	/ 10
<b>Aspect financier du projet</b>	Cohérence du budget (budget équilibré, référence au coût à la place - niveau du reste à charge pour les usagers)	/ 15
<b>TOTAL / 150</b>		